

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 23/2022

Séance du 22 juin 2022 – 9h00

Vote du budget supplémentaire

L'an deux mille vingt-deux, le 22 juin à 9h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 9 juin 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GILARDEAU, Président.

Membres présents :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ;
Richard GUÉRIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Alain BURNET, Thierry LESAUVAGE Ville de Rochefort
Margarita SOLA, Joëlle MARIE-REINE SCIARD (visio), Elise LAURENT-GUEGAN (visio), Région Nouvelle-Aquitaine ;
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés :

Rémi JUSTINIEN (pouvoir à Margarita SOLA), Stéphane TRIFILETTI Région Nouvelle-Aquitaine ;
Anne BRACHET, Jean PROU (pouvoir à Jean-Marie GILARDEAU) Conseil Départemental de Charente-Maritime ;
Jean-Louis LÉONARD (UNIMA).

Rapporteur : Jean-Marie GILARDEAU

Les résultats 2021 doivent être intégrés au budget 2022.

En investissement

Dépenses		Recettes	
2184 – matériel informatique	1 680,36 €	001 - Excédent d'investissement reporté	7 054,36 €
		Virement de la section de fonctionnement	-5 374,00
TOTAL	1 680,36 €		1 680,36 €

En fonctionnement

Dépenses		Recettes	
6228 - Prestataires divers	60 598,94 €	002 - Excédent antérieur reporté	165 224,94 €
673 - Titres annulés	110 000,00 €		
Virement à la section d'investissement	-5 374,00 €		
TOTAL	165 224,94 €		165 224,94 €

Ce qui donne un budget global :**Investissement**

Dépenses		Recettes	
16 - Emprunts	1 900,00 €	001 - Excédent d'investissement reporté	7 054,36 €
20 - Immobilisations incorporelles	1 100,00 €	028 - Amortissement	15 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	19 554,36 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	0
TOTAL	22 554,36 €		22 554,36 €

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	415 729,29 €	002 - Excédent antérieur reporté	165 224,94 €
012 - Charges de personnel	1 101 100,41 €	013 - Atténuation de charges	6 453,00 €
65 - Charges de gestion courante	100,00 €	74 - Dotations et participations	1 473 934,27 €
66 - Charges financières	5 800,00 €	75 - Produits de gestion courante	2 617,49 €
68 - Amortissements	15 500,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	110 000,00 €		
TOTAL	1 648 229,70 €		1 648 229,70 €

Décision du Comité Syndical

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident d'adopter le budget supplémentaire tel que proposé ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Jean-Marie GILARDEAU
Président

Nombre de membres :

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 10
Votes :
Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2022 _____

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : __ / __ / 2022